



L'ACTUALITÉ

CONJONCTURE : MALGRÉ UNE TIMIDE REPRISE, L'ARTISANAT DU BÂTIMENT RESTE À LA PEINE

La dernière note de conjoncture fait état de signaux positifs et d'indicateurs économiques plus favorables mais l'artisanat du Bâtiment est toujours à l'arrêt.

En cet automne 2025, l'inflation recule fortement, avec une hausse des prix limitée à +1,2 % sur un an en septembre 2025, et les taux d'intérêt des crédits à l'habitat se stabilisent désormais autour de 3,1 %. Ces évolutions, longtemps attendues, redonnent un peu d'air aux ménages comme aux porteurs de projets. Les chiffres le confirment : la production de crédits à l'habitat a bondi de 40 % sur les 8 premiers mois de 2025 par rapport à la même période l'an passé, et les ventes de logements anciens progressent de 9 % sur un an. Dans le même temps, les mises en chantier et autorisations de construire sont reparties à la hausse (+3,1 % et +7 % sur douze mois). Des tendances encourageantes donc qui traduisent une reprise des transactions et des projets immobiliers, et donc potentiellement plus de travaux à venir pour les entreprises du bâtiment.

Et pourtant, cette reprise ne profite pas à l'artisanat du bâtiment ! Malgré ces signaux positifs, les artisans du bâtiment ne voient pas encore la couleur de la reprise. Leur activité recule une nouvelle fois de 3,5 % au troisième trimestre 2025, après -4,5 % au trimestre précédent. Le secteur du neuf reste particulièrement touché (-6 % sur un an), tandis que l'entretien-amélioration, pourtant plus résilient, s'inscrit aussi en baisse (-1,5 %).

La rénovation énergétique, pourtant présentée comme une priorité nationale, ne décolle toujours pas. Là encore, la baisse atteint -1,5 %, un chiffre d'autant plus incompréhensible que les besoins sont considérables : plus de 5 millions de passoires thermiques, des millions de logements anciens à rénover, et un objectif officiel de 700 000 rénovations performantes par an d'ici 2050. Comment comprendre que

- 3,5 %

**Le volume d'activité des
entreprises artisanales du
bâtiment recule encore au
3^{ème} trimestre**

devant des besoins considérables en matière de rénovation énergétique des logements, les entreprises artisanales, qui en sont le cœur, continuent de perdre du terrain ? Et le nombre d'entreprises labellisées RGE, condition indispensable pour accéder au marché de la rénovation énergétique, diminue encore : 56 800 en 2025, contre 63 000 en 2018. Il faut, de toute évidence, y voir le résultat de la grande lassitude des petites entreprises

qui sont de plus en plus nombreuses à jeter l'éponge devant la complexité administrative des dossiers, les politiques de stop and go permanents qui découragent même les plus motivés ! Ainsi, le marché se concentre peu à peu entre les mains de quelques-uns, au détriment de l'artisanat qui est pourtant le principal acteur de proximité, celui qui intervient chez les particuliers, dans les territoires et les centres-bourgs.

Pour beaucoup d'entreprises, la situation financière reste fragile. Une sur cinq déclare un besoin de financement, conséquence directe de la baisse d'activité et de l'allongement des délais de paiement. Le montant moyen de ces besoins atteint 26 000 euros, en légère baisse, mais toujours bien au-dessus des niveaux habituels.

Conséquence directe : l'emploi salarié continue de reculer fortement : -2,9 % au deuxième trimestre 2025, soit 24 000 emplois détruits sur un an. Depuis début 2024, près de 40 000 postes ont disparu dans les entreprises artisanales du bâtiment. Ces chiffres rappellent que derrière les courbes économiques il y a des hommes et des femmes, souvent très qualifiés, dont le savoir-faire est aujourd'hui menacé. Néanmoins, certains signaux, encore timides, laissent espérer un retournement à moyen terme.

Les carnets de commandes progressent légèrement pour la première fois depuis 2022, atteignant 74 jours de travail à venir en moyenne. Une moyenne qui, comme bien souvent, cache une forte hétérogénéité : certaines entreprises reprennent doucement, quand d'autres continuent de souffrir du manque de chantiers. Le redémarrage du logement neuf et la stabilisation du crédit sont des éléments positifs. Mais sans restauration rapide de la confiance et sans une politique claire du logement, le secteur artisanal restera à la traîne, malgré son potentiel. Pour que la reprise économique profite enfin

aux artisans, il faut des mesures fortes et lisibles. La CAPEB appelle encore et toujours à simplifier d'urgence les dispositifs de rénovation énergétique, pour redonner envie aux petites entreprises de se labelliser et d'investir dans ce marché d'avenir. Il faut aussi assurer la stabilité des aides publiques afin que les ménages et les artisans puissent planifier leurs projets dans la durée. Les petites entreprises souffrent aussi de délais de paiement bien trop longs qui étranglent trop souvent les trésoreries. Il est impératif de les raccourcir tout comme il est absolument indispensable de permettre un accès véritablement équitable aux marchés,

publics comme privés, pour que les petites entreprises ne soient pas écartées au profit des plus grandes.

Ainsi, au 3^{ème} trimestre, les fondamentaux économiques s'améliorent, et les besoins de travaux - notamment dans la rénovation énergétique - restent considérables. Mais sans un soutien politique fort, le risque est grand de voir la reprise passer à côté du monde artisanal, pourtant essentiel à la vitalité économique, écologique et sociale des territoires.

Le Président Jean-Christophe Repon a tenu une conférence de presse ce jeudi 6 novembre pour alerter sur ce paradoxe. [Tout savoir sur ARTUR.](#)

ECONOMIE

→ LES ARTISANS AU CŒUR DES TRANSITIONS : RETOUR SUR LA CNAE 2025

Les membres de la Commission Nationale des Affaires Économiques se sont réunis cette semaine pour deux journées d'échanges et de réflexion. Sous la présidence de Christophe Bellanger, vice-président de la CAPEB en charge des affaires économique, la commission a mis en lumière la capacité d'adaptation du secteur face aux mutations du climat, de la société et de l'économie.

Le premier atelier a abordé un sujet désormais incontournable : l'impact des aléas climatiques sur l'activité des entreprises artisanales.



Tempêtes, canicules, inondations... autant de phénomènes qui bouleversent les pratiques du bâtiment et imposent aux artisans de repenser leurs chantiers, leurs compétences et celles de leurs équipes ainsi que leurs offres. Les discussions ont permis d'illustrer concrètement comment l'organisation des chantiers doit

évoluer pour tenir compte des conséquences des aléas climatiques, et comment les entreprises doivent adapter leurs modèles économiques et leurs sources de financement pour préserver leur viabilité.

Cet atelier visait aussi à sensibiliser les élus à l'ampleur de ces impacts concrets sur les entreprises, ainsi qu'aux nouvelles opportunités de marché que peut apporter la transition climatique : rénovation énergétique, matériaux durables, gestion des eaux pluviales, etc. Jean-Luc Artaud de l'ADEME a pointé tous les aspects de ce sujet avec les délégués.

Un second atelier s'est penché sur un autre enjeu majeur : l'évolution démographique. Sous le thème « Comment les artisans peuvent-ils répondre à ces nouveaux besoins ? », les intervenants, dont Mathieu Alapetite, directeur général de France Silver Eco, ont montré comment les professionnels peuvent adapter leurs offres, leurs compétences et leur organisation à une société en mutation. Le vieillissement de la population appelle à rénover les logements pour les rendre plus sûrs et accessibles : prévention des chutes, adaptation des salles de bains, facilitation des usages, etc. Mais la réflexion va plus loin. Il s'agit de penser le logement dans son cycle de vie complet, en tenant compte des recompositions familiales, des mobilités, ou encore de la sobriété énergétique. L'enjeu est de structurer des offres innovantes et de renforcer la capacité

d'adaptation économique et commerciale des artisans face à ces nouveaux besoins.

Le Président confédéral est intervenu en fin de première journée pour échanger avec les délégués, avant d'animer une visioconférence avec le Réseau et les délégués de la CNAE pour dresser un état de la conjoncture du troisième trimestre 2025 et aborder les principaux enjeux politiques du moment.

La deuxième journée était tournée vers les outils et la relance. Les échanges ont porté sur le plan de relance durable du secteur du bâtiment, puis sur les dispositifs de soutien que sont MaPrimeRénov' et le Parcours de rénovation, essentiels pour stimuler la demande et accompagner les ménages dans la transition énergétique.

Un focus a également été fait sur la prévention des difficultés économiques grâce à des outils de gestion financière adaptés. Puis les délégués ont abordé un sujet d'actualité incontournable : la facturation électronique, désormais obligatoire et déterminante pour la modernisation du secteur.

Cette édition 2025 de la CNAE a, une fois encore, confirmé le rôle central des artisans dans la construction d'un modèle économique durable, inclusif et résilient. Entre aléas climatiques, transitions démographiques et innovations organisationnelles, les artisans du bâtiment ont la capacité d'anticiper les défis de demain. Et la CAPEB est là pour les accompagner.

METIERS

→ PLÂTRE : UN SIMULATEUR POUR ÉVALUER LA QUANTITÉ DE PRODUITS

Le Syndicat National des Industries du Plâtre (SNIP) met à disposition des artisans un simulateur pour estimer les quantitatifs de chantier. Il vise à évaluer les quantités de produits pour les ouvrages standards en plaques de plâtre (cloisons distributives, cloisons séparatives, contre-cloisons et plafonds) dont les montages sont conformes au NF DTU 25.41 « Ouvrages en plaques de plâtre » ou aux documents techniques d'application (DTA) en vigueur. Le lien vers le simulateur est à votre disposition ici : <https://www.lesindustriesduplatre.org/simulateur/>



→ UN LIVRE BLANC POUR L'ADAPTATION DES LOGEMENTS À L'ÉLECTRIFICATION CROISSANTE DES USAGES

Avec Coedis, le Consuel, la FFIE, Ignès et Promotelec, la CAPEB appelle à une évolution des installations électriques des logements pour faire face à l'explosion des besoins en électricité, qu'il s'agisse de PAC, de panneaux photovoltaïques ou de véhicules électriques, notamment. Tous ensemble, ils ont élaboré un Livre blanc, qu'ils ont présenté cette semaine au Forum Consuel 2025. Ce document propose des recommandations pour intégrer en toute sécurité ces nouveaux équipements. Car en effet, cette transition, essentielle pour la décarbonation de l'énergie, transforme profondément les besoins en électricité domestique. L'autoconsommation progresse rapidement et entraîne une hausse du nombre et de la complexité des charges électriques. Les acteurs de la sécurité électrique rappellent que de nombreuses installations, parfois anciennes, ne sont pas du tout conçues pour supporter ces usages. Ils recommandent donc de vérifier systématiquement la capacité du réseau

domestique avant toute nouvelle installation. L'électricien qualifié est et reste plus que jamais un acteur central pour conseiller et sécuriser ces évolutions. Dans cet esprit, le Livre blanc préconise, pour le logement neuf, six principes de conception destinés à rendre les installations évolutives. Pour les logements existants, quatre principes doivent guider les

travaux de modernisation. Ces orientations visent à concilier sécurité, performance et adaptabilité du parc résidentiel. Les auteurs appellent également à faire évoluer les cadres réglementaires dans l'objectif d'accompagner efficacement l'électrification des usages tout en garantissant la sécurité des habitants. [Voir ici le Livre blanc.](#)



LOBBYING

→ LES ANI SUR L'EMPLOI DES SÉNIORS ET L'ÉVOLUTION DU DIALOGUE SOCIAL ENFIN TRANPOSÉS DANS LA LOI

Le 15 octobre, l'Assemblée nationale a définitivement adopté le projet de loi transposant les Accords Nationaux Interprofessionnels de juin dernier relatifs à l'emploi des salariés expérimentés, à l'évolution du dialogue social. Ce texte représente une avancée significative pour les entreprises de proximité, en particulier les TPE sur lesquelles repose une part importante de l'activité économique et de l'emploi.

Le texte ainsi adopté simplifie et apporte une meilleure lisibilité des dispositifs de reconversion ce qui les rend plus facilement accessibles pour les TPE. La loi prévoit aussi une gestion plus paritaire et de proximité, ce qui peut être un atout pour les structures de taille réduite qui n'ont pas les moyens RH des grands groupes. Le texte renforce la politique de transition professionnelle, ce qui peut aider les TPE à faire

face aux mutations (technologiques, environnementales...) en accompagnant des salariés vers d'autres métiers ou compétences. Il met l'accent sur la formation et le développement des compétences, ce qui peut

être un levier pour TPE/PME qui souhaitent former leurs salariés mais ont moins d'accès à des dispositifs complexes. Reste à attendre maintenant la publication des décrets d'application.



RÉSEAU

→ BELFORT

La CAPEB Territoire de Belfort vient de sortir un livre qui retrace quarante ans de syndicalisme dans le Territoire de Belfort, avec une multitude d'anecdotes, de souvenirs de mobilisation au service des artisans. Il est construit comme « une histoire » et un hommage à celles et ceux qui ont façonné le syndicalisme artisanal dans le Territoire de Belfort au fil du temps. La CAPEB Territoire de Belfort étant l'un des plus jeunes syndicats français, il a été possible de disposer des témoignages directs des fondateurs. Cette

histoire s'écrit à travers leur regard. Certains se sont investis très longtemps, bénévolement, pour représenter le collectif et inventer leurs formes d'actions militantes revendicatives. La société évolue, mais les combats restent les mêmes. Pour dénoncer, construire et préserver le modèle de la petite entreprise artisanale. L'ouvrage imprimé à quelques centaines d'exemplaires est disponible sur simple demande auprès de la CAPEB Territoire de Belfort – contact@capeb90.fr

→ UN NOUVEAU PRÉSIDENT EN RÉGION AURA

Laurent Marmonier a été élu président de la CAPEB Auvergne Rhône-Alpes. Chef d'une entreprise de maçonnerie spécialisée en rénovation à Poliéna, dans l'Isère, il succède à Dominique Guiseppin, qui aura marqué la CAPEB régionale par neuf années d'un mandat engagé et fédérateur.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

PARLEMENT

La semaine dernière, le Président de la CAPEB a poursuivi ses échanges avec les parlementaires en vue de leur expliquer la situation conjoncturelle des entreprises artisanales du bâtiment et le bienfondé des propositions que la CAPEB porte pour l'améliorer. Cette fois-ci, il a accueilli une



délégation du groupe parlementaire des LR à l'Assemblée nationale, composée de deux députés et de collaborateurs. Étaient ainsi présents à ces échanges, Jean-Pierre Vigier, Député de Haute-Loire, Président de l'ANEM et Philippe Gosselin, Député de la Manche. Ce fut évidemment une occasion d'aborder les points du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale qui nous mobilisent tout particulièrement.

CNOA

Le Président de la CAPEB a reçu mardi son homologue du Conseil National de l'Ordre des Architectes accompagné de son Directeur général.

PARTENARIAT

Le Président Jean-Christophe Repon a rencontré mardi les responsables de Sofinco avec lesquels la CAPEB travaille depuis plusieurs mois en vue de mettre au point une offre adaptée aux petites entreprises concernant les travaux de rénovation énergétique.

Mercredi, il a rencontré les dirigeants de Allianz.

PRESSE



Le Président de la CAPEB a tenu une conférence de presse, ce jeudi matin, pour présenter ces mêmes points aux journalistes. [En savoir plus sur ARTUR.](#) Mercredi, il a donné une interview au quotidien *Le Monde* à ce sujet puis il



était en direct dans le Journal de l'Eco de Radio Classique (jeudi 6h40) et de Sud Radio (7h40). L'AFP et le Parisien ont également repris les messages de la conférence de presse ainsi que les autres journalistes présents : AFP, Les Echos, Batirama, Zepros, Batiweb, l'Installateur, Batiactu, Le Moniteur, Lyon Pole Immo, Carnets de chantier, ZoneBourse, le journal de l'OPPBT, le Bâtiment Artisanal.

[En savoir plus ici.](#)

CNAE

La Commission Nationale des Affaires Economiques se tenait cette semaine sous la présidence de Christophe Bellanger. Le Président confédéral est intervenu devant les délégués pour revenir sur les objectifs prioritaires de la CAPEB dans le contexte d'instabilité politique actuelle et sur les dossiers qu'elle continue de porter pour soutenir l'accès aux marchés des entreprises artisanales du bâtiment.

MATIGNON

Le Président a rencontré, mercredi soir, la directrice adjointe de cabinet du Premier ministre, Virginie Magnant. Représentativité, TVA, parcours, accès aux marchés, accompagnement des entreprises sur l'apprentissage, poids des TPE et problématique du dialogue social dans le bâtiment étaient à l'ordre du jour. Un rendez-vous très pédagogique pour une interlocutrice peu informée des réalités de l'artisanat.

[Les détails sur ARTUR.](#)

BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral s'est réuni jeudi matin après la conférence de presse pour un point d'étape sur les dossiers en cours (dialogue social, APNAB, REP) et l'actualité politique (PLF, PLFSS, RdV avec le cabinet du Premier ministre). Ce Bureau a aussi été l'occasion de valider un support pédagogique visant à expliquer les enjeux de la représentativité et de faire un point en visio avec le Conseil d'administration en vue de décider de

la localisation de l'événement qui sera organisé pour célébrer les 80 ans de la CAPEB.

U2P

Jeudi, le Conseil Exécutif de l'U2P a fait un retour des rendez-vous avec le ministre des PME Serge Papin, celui du Travail Jean-Pierre Farandou, puis le ministre des Comptes publics. Il a également évoqué l'évolution du site dédié aux créateurs et repreneurs d'entreprises, fait un point sur le programme proposé par l'U2P au Salon des Maires et évoqué le renouvellement de ses représentants dans plusieurs instances.

RÉSEAU

Comme il en est d'usage, le Président a tenu une visioconférence avec l'ensemble du Réseau en vue de lui présenter les dernières données conjoncturelles et pour faire un bref état des lieux de l'avancée de nos propositions au regard de la situation politique.

Le Président confédéral avait prévu de



terminer sa semaine syndicale dans le Territoire de Belfort qui recevait les Universités des CAPEB du Nord-Est Belfort sous la houlette de Francis Voelin, Président de la CAPEB Territoire de Belfort et de la CAPEB Bourgogne-Franche-Comté et de Maurice Karotsch, Président de la CAPEB Grand-Est. Le Vice-Président en charge du Réseau Gilles Chatras avait également prévu de participer à cette journée qui devait permettre de revenir sur l'importance des relations institutionnelles et médiatiques pour porter les revendications de la CAPEB auprès des élus, des leaders d'opinion, des décideurs économiques et des médias. Une occasion également d'évoquer les grands enjeux à venir dans les prochains mois, à commencer par les élections municipales.